



INDICE DE L'ENGAGEMENT À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS 2022

RÉSUMÉ

Jo Walker, Matthew Martin, Emma Seery, Nabil Abdo,
Anthony Kamande, Max Lawson



Development
Finance
International



L'indice de l'engagement à la réduction des inégalités (ERI) 2022 est la première analyse détaillée publiée portant sur les politiques et les actions des gouvernements pour lutter contre les inégalités au cours des deux premières années de la pandémie. Cette analyse passe en revue les politiques et actions de 161 gouvernements en matière de dépenses, de fiscalité et de travail sur la période 2020-2022.

La COVID-19 a creusé les inégalités dans le monde entier, les plus pauvres étant les plus durement touchés par la maladie et ses profondes répercussions économiques. Pourtant, l'indice ERI 2022 montre clairement que la plupart des gouvernements du monde n'ont pas réussi à atténuer cette dangereuse augmentation des inégalités. Alors qu'il s'agit de la pire urgence sanitaire que le monde ait connue depuis un siècle, la moitié des pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure ont vu la part des dépenses de santé diminuer pendant la pandémie. La moitié des pays suivis par l'indice ERI ont réduit la part des dépenses de protection sociale, 70 % ont revu à la baisse la part des dépenses d'éducation, tandis que deux tiers des pays n'ont pas augmenté leur salaire minimum en fonction du produit intérieur brut (PIB). 95 % des pays n'ont pas augmenté l'imposition des personnes et des sociétés les plus riches. Dans le même temps, quelques gouvernements dans différentes parties du monde se sont démarqués de cette tendance en prenant des mesures claires pour lutter contre les inégalités, couvrant de honte le reste du monde.

Note méthodologique

RÉSUMÉ

INDICE DE L'ENGAGEMENT À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS (ERI) 2022 : LA PLUPART DES GOUVERNEMENTS FONT BIEN PEU POUR LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS TOUJOURS PLUS EXTRÊMES DEPUIS LA COVID-19

L'indice ERI (engagement à la réduction des inégalités) est un classement de 161 gouvernements du monde entier d'après les mesures prises pour réduire les inégalités. L'indice classe les efforts des gouvernements selon les actions menées dans trois domaines ou piliers essentiels à la réduction du niveau des inégalités : dépenses sociales, fiscalité et travail.

L'indice de l'engagement à la réduction des inégalités (ERI) 2022 est la première analyse détaillée publiée portant sur les politiques et les actions des gouvernements pour lutter contre les inégalités au cours des deux premières années de la pandémie. Cette analyse passe en revue les politiques et actions de 161 gouvernements en matière de dépenses, de fiscalité et de travail sur la période 2020-2022. Les conclusions sont choquantes.

La COVID-19 a creusé les inégalités dans le monde entier, les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables étant les plus durement touchées par la maladie et ses profondes répercussions économiques¹. Pourtant, l'indice ERI 2022 montre clairement que la plupart des gouvernements du monde n'ont pas pris de mesures concrètes d'envergure pour atténuer cette dangereuse augmentation des inégalités.

- Alors qu'il s'agit de la pire urgence sanitaire que le monde ait connue depuis un siècle, la moitié des pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure ont réduit leurs dépenses de santé pendant la pandémie.
- Malgré la misère généralisée causée par la pandémie, **la moitié des pays suivis par l'indice ERI ont en fait réduit les dépenses de protection sociale**, et 70 % ont revu à la baisse les dépenses d'éducation.
- Malgré les énormes manques à gagner fiscaux et l'augmentation considérable de la fortune des personnes et des entreprises les plus riches pendant la pandémie, **143 pays sur 161 n'ont pas augmenté l'imposition des personnes les plus riches** et 11 pays ont même réduit les impôts des personnes riches, une mesure inexcusable.
- Deux tiers des pays n'ont pas augmenté leur salaire minimum en fonction du produit intérieur brut (PIB).

L'indice ERI démontre toutefois également que certains gouvernements de pays de tous niveaux de revenus ont choisi d'utiliser leur marge de manœuvre politique pour prendre des mesures claires de lutte contre les inégalités. Ces actions ont valeur d'exemple pour le monde entier, car elles démontrent que les inégalités sont un choix politique, couvrant de honte la majorité des pays qui choisissent l'inaction. Voici quelques exemples :

- Le Territoire palestinien occupé a augmenté les dépenses sociales destinées à la lutte contre les inégalités pour les porter de 37 % à 47 % de son budget ; le Népal a pour sa part

augmenté ses dépenses de santé de plus de moitié entre 2019 et 2021.

- Le Costa Rica a augmenté de 10 points de pourcentage son taux supérieur d'impôt sur le revenu, et l'Argentine et la Bolivie ont instauré des impôts sur la fortune et des impôts de solidarité sur leurs citoyen·nes les plus riches.
- La Barbade a introduit toute une série de lois visant à améliorer les droits des femmes en matière de travail, et les Maldives ont instauré pour la première fois un salaire minimum à l'échelle nationale.
- La pandémie est maintenant aggravée par une crise du coût de la vie qui touche les gens ordinaires partout dans le monde, plongeant des millions de personnes dans la famine et paralysant les finances des gouvernements du monde entier. La hausse des taux d'intérêt et le renforcement du dollar exacerbent une crise de la dette déjà profonde. En 2021, les pays à revenu faible ou intermédiaire ont consacré 27,5 % de leur budget au service de la dette, soit deux fois leurs dépenses d'éducation, quatre fois leurs dépenses de santé et près de 12 fois leurs dépenses de protection sociale. Chaque augmentation de 1 % des taux d'intérêt peut représenter 35 milliards de dollars supplémentaires en paiements d'intérêts pesant sur les pays à revenu faible et intermédiaire au profit de riches créanciers.

Le monde était déjà extrêmement inégalitaire avant la pandémie. Il l'est plus encore aujourd'hui. En l'absence de mesures urgentes de la part des gouvernements et de la communauté internationale, la profonde augmentation des inégalités et de la pauvreté provoquée par COVID-19 deviendra rapidement permanente, et les gouvernements perdront une décennie à la combattre.

Alors que le monde est confronté à cette nouvelle crise, qui engendre déjà d'immenses souffrances dans le monde entier, les gouvernements et les institutions internationales doivent rapidement tirer des enseignements de leurs échecs pendant la pandémie de COVID-19, que l'indice ERI 2022 met si clairement en évidence. Ils doivent agir maintenant pour protéger et renforcer les dépenses sociales plutôt que de les réduire. Ils doivent protéger les droits des travailleurs et des travailleuses et garantir des salaires décent. Et plus que tout, ils doivent augmenter substantiellement les impôts des personnes et des entreprises les plus riches. C'est le seul moyen pour mettre un terme à l'explosion des inégalités et voir la tendance s'inverser.

Rien de tout cela n'est inévitable. Les inégalités sont un choix politique. Alors même que de multiples crises font rage, certains gouvernements montrent qu'une autre voie est possible. Que tendre vers davantage d'égalité est une démarche alternative concrète que toutes les nations peuvent entreprendre. Il n'a jamais été aussi urgent d'emprunter cette voie.

INDICE ERI 2022 : MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS

Cette quatrième édition de l'indice ERI classe 161 gouvernements d'après leur engagement à réduire les inégalités². Il mesure leurs politiques et leurs actions dans trois domaines dont il est prouvé qu'ils ont un impact majeur sur la réduction des inégalités³ : 1) les services publics (santé, éducation et protection sociale) ; 2) la fiscalité ; et 3) les droits des travailleurs et des travailleuses. Comme en 2020, chaque pilier contient trois niveaux d'indicateurs, qui mesurent : 1) les engagements politiques ; 2) la couverture ou la mise en œuvre de ces engagements ; et 3) leur impact sur les inégalités. La méthodologie est restée inchangée entre les indices 2020 et 2022, si bien que ce rapport se concentre sur l'évolution des classements et des politiques des pays entre les deux éditions, en comparant les politiques avant et après la pandémie de COVID-19⁴.

Figure 1 : Structure de l'indice ERI.

Note : taxe sur la valeur ajoutée (TVA), impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) et impôt sur les sociétés (IS).

	DÉPENSES EN MATIÈRE DE SERVICES PUBLICS	PROGRESSIVITÉ FISCALE	DROIT DU TRAVAIL ET SALAIRES DÉCENTS
Indicateurs politiques	<ul style="list-style-type: none"> PS1a Éducation PS1b Santé PS1c Protection sociale 	<ul style="list-style-type: none"> T1a Impôt sur le revenu des particuliers T1a Impôt sur les sociétés T1a Taxe sur la valeur ajoutée T1b Pratiques fiscales dommageables 	<ul style="list-style-type: none"> L1a Droit du travail L1b Droit des femmes au travail L1c Salaire minimum
Indicateurs de mise en œuvre ou de couverture	<ul style="list-style-type: none"> PS2a Part des 20% les plus pauvres terminant l'enseignement secondaire PS2b Couverture santé universelle et dépenses directes en matière de santé PS2c Couverture des régimes de retraite 	<ul style="list-style-type: none"> T2 Rendement fiscal (TVA, impôt sur le revenu des particuliers et impôt sur les sociétés) 	<ul style="list-style-type: none"> L2a Taux de Chômage L2b Part de l'emploi vulnérable
Indicateurs de l'impact	<ul style="list-style-type: none"> PS3 Impact des dépenses sur les inégalités (Gini) 	<ul style="list-style-type: none"> T3 Impact de la fiscalité sur les inégalités (Gini) 	<ul style="list-style-type: none"> L3 Impact du revenu du travail (salaire) sur les inégalités (Gini)
Score ERI total	Moyenne des scores sur les 3 piliers		

RÉSULTATS GLOBAUX

LES PAYS LES MIEUX CLASSÉS ET LES MOINS BONS ÉLÈVES

La Norvège est en tête de l'indice ERI, tout comme en 2020, suivie de l'Allemagne et de l'Australie, qui est passée de la 16^e à la 3^e place. Les dix pays les mieux classés sont tous des pays riches de l'OCDE. Cela s'explique notamment par le fait que les pays les plus riches disposent d'une bien plus grande marge de manœuvre pour collecter des recettes fiscales, car ils comptent davantage de citoyen·nes et d'entreprises aux revenus plus élevés ; cela leur permet également de consacrer ces recettes aux services publics et à la protection sociale.

Mais même les pays en tête du classement peuvent faire beaucoup mieux. La Norvège ne se classe que 12^e en matière de services publics : elle consacre à l'éducation et à la santé une part de son budget inférieure à celle de la plupart des pays de l'OCDE et n'a pas universalisé l'enseignement secondaire ni les soins de santé. Elle n'arrive que 15^e sur le plan de la fiscalité, ayant fortement réduit les taux supérieurs d'impôt sur le revenu des personnes physiques et d'impôt sur les sociétés dans les années 2000, bien qu'une réduction temporaire de son taux de TVA très élevé sur les produits alimentaires ait contribué à réduire les inégalités pendant la pandémie de COVID-19. L'Allemagne est passée de la 1^{ère} à la 3^e place en matière de travail, car son salaire minimum a augmenté plus lentement que son PIB. L'Allemagne obtient un score élevé en matière de droits du travail et a récemment augmenté le salaire minimum de manière significative, mais ses dépenses d'éducation restent faibles et la TVA élevée. La forte progression de l'Australie est due à de nouvelles mesures énergiques de lutte contre l'évasion fiscale et à une augmentation importante du salaire minimum en juillet 2022, mais le congé parental y est court et mal rémunéré et le pays n'occupe que la 40^e place dans le domaine du travail.

Les mauvais élèves sont à l'inverse tous des pays à faible revenu, dont beaucoup sont (ou ont récemment été) gravement touchés par des conflits internes et une instabilité politique. Le Soudan du Sud continue d'occuper la dernière place de l'indice ERI et le Nigeria l'avant-dernière. Les deux pays affichent toujours de mauvais résultats dans tous les piliers de l'indice, même si le Nigeria a légèrement amélioré son score en matière de fiscalité en exemptant de TVA les petit·es commerçant·es. La Guinée et la Sierra Leone sont tombées dans les dix dernières places parce qu'elles ont réduit leurs taux d'impôt sur les sociétés, l'Ouganda en raison d'une forte baisse de la

part des dépenses sociales dans le budget et la Côte d'Ivoire en raison d'une baisse du rendement fiscal.

Tableau 1.0 : Pays les mieux classés et moins bons élèves, et pays affichant la meilleure progression ou la plus forte dégradation

10 pays les mieux classés		10 pays les moins bien classés		Pays affichant la meilleure progression		Pays affichant la plus forte dégradation	
1	Norvège	161	Soudan du Sud	Tadjikistan	+37	Afghanistan	-36
2	Allemagne	160	Liberia	Maldives	+33	Togo	-35
3	Australie	159	Nigeria	Bhoutan	+30	Honduras	-34
4	Belgique	158	Haïti	Moldavie	+29	République du Yémen	-32
5	Canada	157	Guinée	Maroc	+29	Guyana	-28
6	Japon	156	Madagascar	Singapour	+27	Géorgie	-27
7	Danemark	155	Côte d'Ivoire	Égypte	+26	Eswatini	-26
8	Nouvelle-Zélande	154	République centrafricaine	Maurice	+25	RAS de Hong Kong (Chine)	-26
9	Slovénie	153	Sierra Leone	République de Corée	+22	Bolivie	-22
10	Finlande	152	Ouganda	Territoire palestinien occupé, Palestine	+19	Seychelles	-22

Le tableau est très différent en ce qui concerne les pays affichant la meilleure progression ou la plus forte dégradation, avec des niveaux de revenu beaucoup plus hétérogènes, preuve que n'importe quel pays peut progresser de manière significative dans l'indice ERI en prenant des mesures politiques de lutte contre les inégalités. Parmi les pays en progression, on trouve un pays à faible revenu (le Tadjikistan, grâce à une forte augmentation de la collecte de l'impôt sur le revenu des personnes physiques) et quatre pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (la Moldavie, qui a allongé le congé de paternité/parental et réduit le chômage et l'emploi précaire ; le Bhoutan, qui a abandonné une taxe sur les ventes régressive au profit d'une TVA plus neutre et augmenté le taux maximal de l'impôt sur le revenu des personnes physiques ; le Territoire palestinien occupé (TPO), qui a fortement augmenté les dépenses sociales et le salaire minimum ; et l'Égypte, qui a introduit son premier salaire minimum national). D'autres changements importants dans les politiques de lutte contre les inégalités sont le nouvel impôt progressif sur le revenu des Maldives et l'augmentation des dépenses sociales et de la couverture des retraites en Corée du Sud ces dernières années⁵.

Parmi les pays affichant une dégradation figurent un pays à revenu élevé, ainsi qu'une région (Seychelles et RAS de Hong Kong (Chine)) et deux pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (Géorgie et Guyana). Huit des dix pays affichant la plus forte dégradation ont connu un effondrement des recettes fiscales, principalement en raison de la pandémie de COVID-19. Cependant, d'autres changements politiques clés qui exacerbent les inégalités sont l'effondrement des droits du travail des femmes en Afghanistan, l'absence d'augmentation du salaire minimum au Togo depuis 2012 et la baisse de la part du budget consacrée aux dépenses sociales (et par conséquent de la couverture des services publics) en Eswatini, au Honduras, aux Seychelles et dans la RAS de Hong Kong (Chine). Toutes ces situations à l'exception de la dernière reflètent des augmentations rapides du service de la dette grevant d'autant le budget disponible pour les dépenses sociales.

Encadré 1 - Les bons et les mauvais élèves : quels pays s'engagent à réduire les inégalités et lesquels s'y refusent ?

Ceux qui ont amélioré leur classement

Le Territoire palestinien occupé (TPO) a fait un bond de 19 places, malgré sa situation fragile. Pendant la pandémie, le Territoire a augmenté d'un tiers la part du budget de la santé, de plus de la moitié celle de la protection sociale et d'un dixième celle de l'éducation. Ces dernières années, il a réduit de moitié la proportion de ses citoyen·nes qui consacrent plus de 10 % de leurs revenus aux soins de santé. Et pour la première fois en 10 ans, le TPO a augmenté son salaire minimum de 33 % du PIB par habitant·e.

La Corée du Sud a gagné 22 places dans l'indice de cette année, soit la plus forte progression parmi les pays de l'OCDE. Le pays a amélioré les dépenses dans les services publics, renforcé la couverture des services (permettant à neuf enfants sur dix parmi les plus pauvres d'achever leur éducation secondaire, le taux le plus élevé au monde) et réduit de 45 % les dépenses de santé directes catastrophiques. Dès le début de la pandémie, la Corée du Sud a augmenté les impôts pour les plus riches et mis fin à des comportements s'apparentant à ceux d'un paradis fiscal. Cette amélioration reflète l'engagement du gouvernement précédent ; il reste à voir si le nouveau gouvernement persistera dans cette voie.

Le Sénégal a gagné 10 places dans l'indice. Il a augmenté la part du budget de l'éducation d'un cinquième et celle de la protection sociale d'un tiers, ce qui en fait le pays le plus engagé dans les dépenses pour les services publics de lutte contre les inégalités en Afrique de l'Ouest. Les dépenses de santé (5 % du budget) restent toutefois très faibles. Le Sénégal affiche l'un des taux d'imposition des plus riches les plus élevés d'Afrique de l'Ouest (40 %) et a augmenté son recouvrement fiscal de 12 % en éliminant les exonérations fiscales et en luttant contre l'évasion fiscale.

Dans son discours à la nation en septembre 2022, le président sénégalais Macky Sall a réaffirmé sa volonté politique et son engagement à réduire les inégalités sociales, économiques et géographiques, notamment en améliorant l'accès des populations aux services sociaux comme la santé, l'éducation et l'assainissement. Reste à savoir si ces déclarations se traduiront par des résultats et ne seront pas de simples annonces destinées à apaiser la population dans un contexte d'opposition croissante à son troisième mandat, accompagnée de troubles.

Ceux qui ont dégringolé dans le classement

La Bulgarie a perdu 20 places dans l'indice ERI et a reculé dans les trois piliers. Le système fiscal bulgare est l'un des plus régressifs au monde. Le taux de TVA est deux fois plus élevé que le taux d'impôt sur le revenu des plus riches et des sociétés, qui ne paient que 10 %, et aucune mesure n'a été prise pour rendre la TVA moins régressive. Toutes les catégories de revenus sont soumises aux mêmes taux d'imposition, quel que soit le niveau de revenu. La Bulgarie a légèrement réduit la part du budget consacrée à la protection sociale. Le taux de dépenses directes catastrophiques a augmenté de trois quarts pour devenir le neuvième plus élevé au monde. Le salaire minimum de la Bulgarie a baissé d'un dixième par rapport au PIB, ce qui la classe seulement au 88^e rang des salaires minimums.

Le Sri Lanka, aujourd'hui plongé dans la tourmente politique et économique, a perdu 17 places dans l'indice de cette année. Il se classe au sixième rang des pays qui dépensent le moins pour les services publics sur 161 et a réduit d'un cinquième chacune les parts déjà faibles de la santé et de l'éducation dans le budget depuis 2019, en raison d'une crise de la dette croissante qui absorbe 60 % de son budget. Le Sri Lanka ne perçoit que 16 % de ses recettes fiscales potentielles, reflétant les réductions des taux d'imposition et les exemptions accordées à des projets de très grande envergure ces dernières années. À elle seule, la pandémie a fait augmenter la pauvreté de 27 %.

Le Ghana, aujourd'hui dans la tourmente économique et en proie au surendettement, a perdu 7 places dans l'indice, et 25 places pour les services publics. Les parts de budget combinées pour l'éducation, la santé et la protection sociale, déjà parmi les plus faibles au monde, ont été réduites de façon spectaculaire, les fonds se retrouvant engloutis par l'augmentation du service de la dette. En 2022, alors que le pays est au bord d'une véritable crise de la dette, de nouvelles mesures d'austérité ont été annoncées et menacent de saper encore davantage les investissements dans les services publics et la protection sociale⁶. Environ 17 millions de Ghanéen·nes ne sont pas couvert·es par les services de santé les plus élémentaires. Le salaire minimum a également diminué d'un dixième par rapport au PIB, ce qui place le Ghana au 130^e rang mondial pour cet indicateur et au 133^e rang dans le pilier du travail.

RÉSULTATS DANS LES TROIS PILIERS

PILIER 1 : SERVICES PUBLICS - LA PART DES DÉPENSES DE SANTÉ ET DE PROTECTION SOCIALE DIMINUE MALGRÉ LA PANDÉMIE DE COVID-19

Ce pilier porte sur les actions déployées par les États pour lutter contre les inégalités par le biais de services publics d'éducation, de santé et de protection sociale. Comme en 2020, il examine successivement les dépenses en pourcentage du budget de l'État, la couverture et l'équité des services fournis, ainsi que l'impact des dépenses sur les inégalités.

RÉSULTATS GLOBAUX POUR LE PILIER DES SERVICES PUBLICS

Les 20 premiers pays de ce pilier sont tous des pays à revenu élevé. En Pologne, en tête du classement, les services publics représentent pour les plus pauvres une part équivalente à leurs revenus de marché. Avant la guerre, l'Ukraine était passée de la 24^e à la 21^e place grâce à de fortes augmentations des dépenses d'éducation et de santé, preuve qu'un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure peut rivaliser avec les pays à revenu élevé en matière de services publics qui réduisent les inégalités. Deux autres pays à faible revenu ont progressé de manière significative depuis le dernier indice ERI : le TPO, qui a considérablement augmenté les dépenses sociales et la couverture des retraites, et le Mozambique, qui a fortement augmenté ses dépenses d'éducation depuis 2019 et qui est le pays à faible revenu le mieux classé dans le pilier.

En bas de ce pilier, on trouve des pays à faible revenu qui obtiennent de mauvais résultats en ce qui concerne la part de leur budget consacrée aux services sociaux, leur couverture et leur impact sur les inégalités. Le Soudan du Sud, la lanterne rouge, a vu la part de ses dépenses consacrées à l'éducation et à la santé diminuer depuis 2019, et le Ghana, le Honduras, l'Eswatini et les Seychelles ont tous fortement chuté dans le classement en raison des réductions de dépenses induites par le poids croissant de la dette et l'austérité.

LES DÉPENSES POUR LES SERVICES PUBLICS DIMINUENT EN POURCENTAGE DES BUDGETS MALGRÉ LA PANDÉMIE DE COVID-19

L'indice ERI mesure la part des budgets des États consacrée aux dépenses visant à lutter contre les inégalités ; le fait que de nombreux gouvernements n'aient même pas réussi à maintenir la part des budgets consacrée aux dépenses essentielles de santé et de protection sociale pendant la pandémie est un constat sans appel de leur manque d'engagement à protéger leurs citoyen·nes. Il convient de féliciter les pays qui ont au contraire fait ce qu'il fallait et ont tout fait pour augmenter les dépenses destinées à aider leurs citoyen·nes à surmonter cette terrible expérience.

Depuis l'indice 2020 (et pendant la période de pandémie de COVID-19), la part des budgets alloués à l'éducation, à la santé et à la protection sociale combinées a en moyenne diminué de près d'un

point de pourcentage, plus de la moitié des pays l'ayant réduite et 19 seulement l'ayant augmentée de plus de 5 points de pourcentage. Le Costa Rica arrive en tête, consacrant 67 % de son budget à ces secteurs. L'Iran, l'Ouzbékistan, l'Argentine et la Moldavie se distinguent également parmi les pays moins riches les mieux classés. Le bas de l'échelle est occupé par des pays plus pauvres et peu engagés dans la lutte contre les inégalités, notamment quatre pays d'Asie du Sud, ainsi que l'Ouganda et la Guinée-Bissau, qui sont tombés dans les dix derniers en raison d'importantes réductions de dépenses. Il est choquant de constater que près de la moitié (49 %) des pays à revenu faible ou intermédiaire de la tranche inférieure ont vu la part de leur budget allouée à la santé diminuer, malgré l'urgence sanitaire mondiale provoquée par la pandémie de COVID-19. Plus de deux tiers des pays ont réduit la part consacrée à l'éducation et la moitié ont diminué celle destinée à la protection sociale. Néanmoins, des pays pauvres comme le Burkina Faso, le Burundi, l'Éthiopie et le Rwanda ont réussi à augmenter la part de l'éducation ; Chypre, les Maldives et la République centrafricaine (RCA) ont fortement augmenté la part de la santé ; et la Chine, l'Ouzbékistan et la Mongolie ont sensiblement augmenté la part de la protection sociale.

UNE AUGMENTATION MINIME DES NIVEAUX DE COUVERTURE, MÊME AVANT LA COVID-19

Les services publics destinés aux personnes les plus pauvres n'ont pratiquement pas progressé au cours de la période précédant la pandémie de COVID-19, la couverture dans les trois secteurs affichant une amélioration de moins de 0,5 point de pourcentage par an depuis l'indice ERI 2020. Avant la COVID-19, dans 40 pays, moins de 10 % des enfants les plus pauvres achevaient leurs études secondaires ; dans 35 pays, plus de 50 % de la population n'avait pas accès aux services de santé ; dans 51 pays, plus de 10 % de la population consacrait une part catastrophique de ses revenus aux soins de santé ; et dans 66 pays, moins de la moitié des personnes âgées touchaient une retraite.

Dans les pays les plus pauvres, même des parts élevées des budgets publics se traduisent souvent par de faibles dépenses par habitant-e, laissant sur la touche les personnes les plus pauvres, et les réductions des parts de dépenses en 2020-2021 n'auront fait qu'aggraver la situation. Certains pays offrent néanmoins des exemples remarquables d'extension de la couverture : l'Argentine, l'Arménie et la Mongolie pour l'éducation ; la Thaïlande et le Salvador pour les progrès réalisés en matière de couverture santé ; et Fidji, le Mexique, Samoa et la Tunisie pour la couverture retraite.

LÉGÈRE AUGMENTATION DE L'IMPACT DES DÉPENSES SUR LES INÉGALITÉS

Comme dans l'indice 2020, la plupart des pays ayant le plus fort impact sont plus riches, avec en tête la Pologne (dont les services publics réduisent les inégalités de 77 %), mais l'Ukraine et Kiribati se distinguent comme des pays plus pauvres réduisant considérablement les inégalités grâce aux services publics. En bas de l'échelle, le Soudan du Sud ne réduit les inégalités que de 0,5 point de pourcentage, tandis que la RAS de Hong Kong (Chine), la Jordanie et la Barbade sont plus riches mais ont un impact limité.

Encadré 2 - Ukraine : quand la guerre réduit à néant les progrès réalisés dans la lutte contre les inégalités.

Parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, l'Ukraine est l'un des plus performants en matière d'utilisation des services publics pour réduire les inégalités. Comme la plupart des pays de l'ancienne Union soviétique, elle dispose d'un solide système de protection sociale. Avant la guerre, l'Ukraine consacrait 60 % de son budget à l'éducation, à la santé et à la protection sociale combinées, se classant ainsi au sixième rang mondial en dehors des pays à revenu élevé. La protection sociale représentait à elle seule 35 % des dépenses publiques. Ces dépenses élevées ont largement porté leurs fruits. La couverture de base en matière de santé et de protection sociale était en hausse avant l'invasion. Les enfants, les mères avec leurs nouveau-nés et les personnes en situation de handicap grave bénéficiaient d'une couverture sociale universelle.

La couverture retraite était quasi universelle et 84 % des personnes au chômage étaient incluses dans le programme d'aide sociale⁷. Près de trois quarts des Ukrainien-nes bénéficiaient d'une couverture de soins de santé de base avant la guerre, l'un des taux les plus élevés parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

L'Ukraine a également obtenu d'assez bons résultats en matière de recouvrement des impôts, avec 57,5 % des recettes potentielles, ce qui la place au 10^e rang sur les 161 pays suivis par l'indice ERI. Néanmoins, son système fiscal est fortement régressif, ce qui accroît les inégalités. Le taux maximal de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés n'est que de 18 %, soit l'un des plus bas au monde, tandis que la TVA est fixée à 20 %.

La guerre a un impact économique et social dévastateur, portant un coup dur aux services sociaux et aux finances publiques et anéantissant en quelques mois seulement les avancées contre la pauvreté et les inégalités. Un rapport préparé conjointement par la Banque mondiale, le gouvernement ukrainien et la Commission européenne dresse ce sombre tableau⁸. Le taux de pauvreté (moins de 5,5 dollars par jour) a été multiplié par dix, passant de 2 % avant la guerre à 21 %, et pourrait atteindre le chiffre stupéfiant de 58 % en 2023, plongeant 18 millions d'Ukrainien-nes sous le seuil de pauvreté. Le pays a besoin de 45 milliards de dollars pour reconstruire les infrastructures de soins de santé, d'éducation et de protection sociale endommagées.

La guerre a entraîné une baisse spectaculaire des recettes fiscales alors même que les dépenses liées à la guerre explosent. En mai, les recettes fiscales étaient inférieures de 27 % à celles de la même période avant-guerre, tandis que les dépenses étaient en hausse de 40 %, les dépenses militaires représentant 61 % de cette hausse. Chaque jour de guerre signifie davantage de pauvreté, une détérioration du niveau de vie, des pertes de vies humaines et des coûts de reconstruction de plus en plus élevés.

Depuis l'indice ERI 2020, l'impact moyen estimé des dépenses visant à lutter contre les inégalités sur la réduction de celles-ci a légèrement augmenté, passant de 18,4 % à 19,4 %. Cela est dû à deux facteurs : de manière générale, si les dépenses sociales ont pu diminuer en pourcentage du budget total, dans de nombreux pays, elles n'ont pas diminué en pourcentage du PIB ou du revenu des personnes, car ceux-ci se sont encore plus effondrés ; et, pour certains pays, de nouvelles études spécifiques ou méthodes de modélisation ont modifié les calculs à la hausse. Les pays qui ont fortement progressé depuis l'indice ERI 2020 sont les Maldives, le Timor-Leste et Chypre, en raison de l'augmentation des dépenses en pourcentage du PIB, ainsi que l'Afrique du Sud, la Turquie, la Zambie et la Chine, suite à de nouvelles études d'impact réalisées par l'institut CEQ (Commitment to Equity Institute) ou par l'OCDE. Les pays qui sont fortement descendus dans le classement (parce que les dépenses ont diminué encore plus vite que le PIB) sont les Seychelles, la République kirghize, le Yémen et Djibouti.

PILIER 2 : FISCALITÉ PROGRESSIVE - LES PAYS N'AugMENTENT PAS L'IMPOSITION DES PLUS RICHES MALGRÉ L'ACCROISSEMENT CONSIDÉRABLE DES RICHESSES.

Le pilier fiscal de l'indice ERI examine la politique (les principaux types d'impôts sont-ils conçus pour réduire les inégalités ?), la mise en œuvre (les impôts sont-ils collectés avec succès ?) et l'impact de la politique et de la mise en œuvre combinées sur les inégalités. Il évalue également si les pays se comportent comme des paradis fiscaux par le biais de pratiques fiscales dommageables, se privant eux-mêmes et privant d'autres pays de revenus.

Historiquement, lorsque les sociétés se sont serré les coudes en temps de crise, les gouvernements ont augmenté les impôts sur les personnes les plus riches, témoignant clairement d'une solidarité sociale. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis ont porté les taux

d'imposition des plus riches à plus de 90 % afin de contribuer à l'effort de guerre et des taxes ont également été prélevées sur les bénéficiaires exceptionnels des entreprises.

Pendant la pandémie de COVID-19, les recettes fiscales issues des taxes sur les ventes se sont effondrées en raison de la paralysie des marchés. Pourtant, dans le même temps, la fortune des personnes les plus riches a augmenté de façon spectaculaire dans le monde entier, tout comme les bénéficiaires des entreprises. Les milliardaires ont vu leur fortune augmenter de façon quasi exponentielle. Pourtant, l'analyse de l'indice ERI révèle que la grande majorité des gouvernements, 143 sur 161, n'ont pas augmenté les impôts des riches pendant la pandémie ; 11 pays les ont même réduits. Seuls sept pays ont choisi de faire ce qu'il fallait et d'augmenter les impôts des riches pour aider la société à surmonter cette pandémie et ses conséquences économiques.

RÉSULTATS GLOBAUX POUR LE PILIER DE LA FISCALITÉ

L'Australie arrive en tête du pilier de la fiscalité dans l'indice ERI 2022, grâce à un système fiscal progressif sur le papier, à des niveaux de recouvrement fiscal qui sont restés élevés pendant la période de COVID-19 et à un fort impact sur la réduction des inégalités. Le pays a progressé dans l'indice depuis 2020 en supprimant les pratiques de paradis fiscal, mais il pourrait encore faire beaucoup plus pour réduire les inégalités en exonérant de TVA un plus grand nombre de petites entreprises, en revenant sur sa récente réduction du taux d'impôt sur les sociétés (IS), en réduisant les exonérations fiscales pour les hauts revenus et les sociétés, et en instaurant un impôt sur la fortune. À l'autre extrémité du pilier, la plupart des pays n'ont pas d'impôt sur le revenu (ou appliquent un impôt très faible et forfaitaire), à l'image de la Macédoine du Nord, des Bahamas, de Vanuatu, de Bahreïn et d'Oman, ou obtiennent de mauvais résultats en matière de pratiques fiscales dommageables.

Concernant les tendances depuis le dernier indice ERI, les pays s'étant le plus améliorés sont surtout ceux qui ont supprimé certaines pratiques fiscales dommageables. Toutefois, deux pays sortent du lot : le Bhoutan pour une réforme fiscale complète rendant sa TVA neutre et son impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) plus progressif, ce qui a entraîné une augmentation des recettes ; et les Maldives pour l'introduction d'un IRPP progressif. L'effondrement du recouvrement de l'impôt explique la plupart des baisses les plus importantes, dues à la COVID-19, aux conflits armés et à la chute des prix du pétrole. Mais 11 pays ont réduit les impôts pour leurs citoyens les plus riches et 22 ont baissé leur impôt sur les sociétés.

AUGMENTATION DE LA PROGRESSIVITÉ DE L'IMPÔT SUR LE REVENU DES PERSONNES PHYSIQUES, CRÉATION D'UN NOUVEL IMPÔT SUR LA FORTUNE, MAIS ACCÉLÉRATION DE LA RÉDUCTION DES TAUX D'IS

Les pays dont les systèmes fiscaux sont les plus progressifs sur le papier restent des pays à faible revenu. Au cours de la période de COVID-19, 21 pays ont augmenté les taux supérieurs de **l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP)**, avec à leur tête l'Angola, le Costa Rica et la Nouvelle-Zélande. Le nombre de pays sans IRPP est tombé à quatre, les Maldives ayant introduit un impôt progressif sur le revenu. Une autre tendance positive a été l'introduction croissante de **l'impôt sur la fortune**, notamment en Amérique latine (Argentine, Bolivie, et prévu au Chili), dans le cadre de la réponse aux protestations sociales contre les inégalités et grâce aux nouveaux gouvernements progressistes. Pourtant, à une époque où la richesse et les revenus de leurs citoyens les plus riches montaient en flèche, 143 des 161 pays n'ont pas augmenté les impôts sur les plus riches : 11 pays ont même réduit les impôts sur les plus riches, Arménie, Barbade et Croatie en tête.

En revanche, les taux moyens de **l'impôt sur les sociétés (IS)** ont baissé de 0,4 point de pourcentage, 22 pays ayant réduit leurs taux (notamment la Tunisie, la Grèce, l'Angola, les Philippines et la Sierra Leone) et seulement 5 les ayant augmentés. Les pays ayant les taux d'IS les plus élevés continuent d'être pour la plupart des pays à revenu faible ou intermédiaire de la tranche inférieure. Les Bahamas, Bahreïn et Vanuatu n'ont toujours pas d'impôt sur les sociétés. **La taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**, qui est généralement régressive, si bien qu'elle aggrave les inégalités, a peu évolué. L'Afghanistan et le Bhoutan ont introduit une TVA conçue pour ne pas être régressive

en exonérant les denrées alimentaires et les petit-es commerçant-es ; l'Albanie et la Jamaïque ont rendu la TVA moins régressive, tandis que l'Angola et le Japon l'ont rendue plus régressive. Le taux de TVA moyen dans le monde est passé de 15,7 % à 15,6 %.

RECU DES PRATIQUES FISCALES DOMMAGEABLES, MAIS DES LATENCES CONCERNANT LE TRANSFERT DE BÉNÉFICES

L'indice ERI inclut à titre d'indicateur négatif la propension des pays à déployer des pratiques fiscales dommageables, attirant les bénéfices des entreprises et érodant l'assiette fiscale d'autres pays et leur capacité à combattre les inégalités. On constate une nette amélioration de cet indicateur depuis 2020. Le nombre de pays sans la moindre pratique fiscale dommageable est passé de 26 à 29 et le score mondial moyen s'est amélioré, passant de 1,7 à 1,4 sur neuf (neuf étant le pire score). La RAS de Hong Kong (Chine) arrive en dernière position, juste après la Barbade, Singapour et cinq États membres de l'UE (Chypre, Irlande, Luxembourg, Malte et Pays-Bas) dans les 10 derniers.

Cet indicateur ne rend toutefois compte que des pratiques fiscales dommageables les plus évidentes, et les sous-indicateurs qui suivent les flux de redevances, d'intérêts et de dividendes montrent que le transfert de bénéfices est en augmentation. Les efforts déployés pour lutter contre les pratiques fiscales dommageables par le biais de l'accord de l'OCDE sur un impôt minimum de 15 % pourraient aider les pays de l'OCDE à collecter davantage de recettes, mais ne profiteront guère aux pays à revenu faible ou intermédiaire, d'autant que tous sauf trois d'entre eux appliquent déjà des taux d'imposition d'au moins 15 %.

FORTE BAISSÉ DU RECOUVREMENT DES IMPÔTS

La pandémie a entraîné des baisses du recouvrement des impôts encore plus importantes que celles du PIB, ce qui s'est traduit par une baisse de 6,3 % du « rendement » fiscal (pourcentage d'impôts que chaque pays perçoit par rapport à ce qu'il devrait percevoir, sur la base des taux d'imposition qu'il a fixés). Dans l'ensemble, c'est le recouvrement de la TVA qui a le plus baissé, rendant les systèmes fiscaux des pays moins régressifs. Les pays ont été affectés de manière très différente, ceux affichant la plus forte dégradation étant les pays touchés par d'autres facteurs, comme l'instabilité politique en Afghanistan, en Guyane, en Haïti et au Liban, et la chute des prix du pétrole et du gaz en Algérie, en Bolivie et en République du Congo. Le Bhoutan se distingue comme un pays où les réformes fiscales ont conduit à une forte augmentation du rendement fiscal.

En tenant compte de ces reculs, les pays les plus performants (ceux qui perçoivent plus des deux tiers de ce qu'ils devraient percevoir) sont la Barbade, la Mongolie, la Nouvelle-Zélande, la Bulgarie, le Danemark et les Seychelles, tandis que les moins performants (moins de 10 %) sont le Soudan du Sud, Oman, la République centrafricaine, le Nigeria, le Tchad, le Liban et la Guinée-Bissau.

DES SYSTÈMES FISCAUX QUI EXACERBENT MOINS LES INÉGALITÉS

En moyenne, les systèmes fiscaux nationaux restent régressifs, augmentant les inégalités d'environ 1,5 %. Cette situation reflète la forte dépendance de nombreux pays à l'égard des recettes issues de la TVA et le très faible recouvrement des impôts progressifs sur le revenu : les systèmes fiscaux sont régressifs dans 97 pays. Sur une note plus positive, en raison des changements de politique et de la baisse du recouvrement de la TVA en proportion des recettes totales, les systèmes fiscaux ont continué à devenir moins régressifs dans 96 pays pendant la pandémie de COVID-19, alors que seulement 58 sont devenus plus progressifs.

Les pays dont les systèmes fiscaux sont les plus aptes à réduire les inégalités de revenus sont l'Irlande, le Kenya, la Tanzanie, le Lesotho et l'Argentine, selon les dernières analyses de l'institut CEQ et de l'OCDE. Tous ont réduit leurs niveaux d'inégalités de bien plus de 5 % grâce à leurs systèmes fiscaux, en raison de structures fiscales progressives sur le revenu et d'un fort recouvrement de l'impôt sur le revenu. Les pays dont les systèmes fiscaux augmentent le plus les inégalités sont les pays d'Europe de l'Est et d'Asie centrale, avec en tête la Serbie et la Bulgarie, qui

appliquent des taux d'impôt sur le revenu forfaitaires et faibles, et sont dépendants des impôts indirects.

PILIER 3 : DROITS DU TRAVAIL – LES SALAIRES MINIMUMS RECULENT PENDANT LA PANDÉMIE, LES DROITS DES FEMMES S'AMÉLIORENT

Le pilier du travail de l'indice ERI mesure les politiques en matière de droits du travail (respect des droits syndicaux, protection juridique des travailleuses et salaire minimum) ; la couverture des droits (personnes au chômage et occupant des emplois précaires) ; et l'impact (mesuré par le coefficient de Gini du revenu du travail).

La pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif énorme sur les travailleurs et travailleuses faiblement rémunéré-es du monde entier, en particulier les femmes. Des centaines de millions de personnes ont été plongées dans la pauvreté. Tandis que les pays riches ont dépensé des milliards pour la protection sociale ou en subventions aux entreprises pour soutenir les travailleurs et travailleuses et juguler le chômage, la plupart des pays à revenu faible ou intermédiaire n'ont pas eu ce luxe.

Parallèlement, le rapport sur l'indice ERI 2022 montre que la pandémie a entraîné une nouvelle dégradation des droits des travailleurs et des travailleuses. Les salaires minimums n'ont pas suivi l'évolution du PIB par habitant-e dans deux tiers des pays, et d'après la **Confédération syndicale internationale (CSI)**, la pandémie met à mal les droits syndicaux. Le seul élément positif a été l'introduction continue de nouvelles lois visant à promouvoir les droits des femmes.

RÉSULTATS GLOBAUX POUR LE PILIER DU TRAVAIL

Les 10 premiers, avec en tête la Slovaquie, sont tous des pays européens à haut revenu, dotés de politiques fortes et affichant un faible taux de chômage et d'emplois précaires⁹ ainsi que de faibles inégalités salariales. Les 10 derniers, dont le Nigeria en queue de peloton, sont des pays africains à plus faible revenu, avec un niveau très élevé d'emplois précaires et des droits du travail faibles. Depuis 2020, les plus fortes hausses de l'indice ont été enregistrées par la Moldavie (en raison de l'amélioration des droits des femmes et de la baisse de l'emploi précaire), le TPO (en raison d'une forte augmentation du salaire minimum) et l'Égypte (grâce à l'extension du salaire minimum en vigueur dans le secteur public à l'ensemble de l'économie). Toutes les baisses ont reflété une augmentation du chômage, de l'emploi précaire et des inégalités de revenu due à la COVID-19.

POLITIQUES DU TRAVAIL – AMÉLIORATION DES DROITS DES FEMMES SUR LE PAPIER, REcul DU SALAIRE MINIMUM

Dans l'ensemble des politiques, les droits des femmes et le salaire minimum ont connu des améliorations considérables. Les pays qui ont le plus progressé depuis l'indice ERI 2020 sont la Barbade (grâce à un nouvel ensemble complet de lois visant à protéger les femmes sur le lieu de travail), ainsi que Samoa et la République centrafricaine (grâce à de fortes augmentations du salaire minimum). Le Népal a considérablement allongé le congé parental, et l'Angola, Haïti et la Jamaïque ont introduit des lois sur le harcèlement sexuel. Les mauvais élèves sont principalement des pays qui n'ont pas augmenté le salaire minimum pour suivre la croissance du PIB (voir ci-dessous).

DES DROITS SYNDICAUX MENACÉS SELON LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE INTERNATIONALE (CSI)

Les données source pour notre indicateur sur les droits syndicaux sont toujours en cours de mise à jour. Nous avons donc maintenu les scores inchangés dans l'indice et nous nous référons aux dernières informations de l'analyse de la Confédération syndicale internationale (CSI). La CSI relève une augmentation de la suppression des droits des travailleurs et des travailleuses au cours de la pandémie de COVID-19, 87 % des pays violant le droit de grève, 79 % le droit de négociation

collective et 74 % le droit de créer ou d'adhérer à un syndicat. Selon la CSI, les pays en pointe en matière de droits syndicaux en 2021 étaient l'Autriche, le Danemark, la Finlande, l'Allemagne, l'Islande, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède et l'Uruguay, tandis que les mauvais élèves étaient le Bangladesh, le Belarus, le Brésil, l'Égypte, le Honduras, le Myanmar, les Philippines, la Turquie et le Zimbabwe.

AMÉLIORATION CONSIDÉRABLE DES DROITS DES FEMMES SUR LE PAPIER ; PLACE À LEUR MISE EN ŒUVRE

Le score de l'indice ERI pour les droits des femmes sur le lieu de travail (léislation sur l'égalité de rémunération, la non-discrimination, le viol, le harcèlement sexuel et le congé parental) s'est considérablement amélioré depuis 2020. Grâce à ces améliorations, 154 pays disposent de lois sur la non-discrimination, 145 sur l'égalité salariale et 137 sur le harcèlement sexuel. La persistance d'écart de rémunération élevés entre les femmes et les hommes et le niveau d'impunité en cas de harcèlement sexuel montrent que la priorité dans ces domaines est désormais l'application des lois. En revanche, il n'y a eu pratiquement aucune avancée dans l'amélioration des lois sur le viol pour y inclure le viol conjugal et pour veiller à ce que la qualification de viol soit fondée sur l'absence de consentement plutôt que sur une preuve de violence. Les pays qui se distinguent sont la Barbade, qui a amélioré toutes ses lois, et l'Afghanistan, où les protections juridiques des femmes se sont effondrées.

Les politiques en matière de congé parental se sont également améliorées, 17 pays ayant introduit ou allongé le congé de paternité ou le congé parental, et 8 pays le congé de maternité. L'UE se distingue sur ce point par les mesures positives prises pour se conformer à sa directive sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. En revanche, cinq pays continuent de refuser le congé parental payé et 58 ne respectent pas les recommandations de l'**Organisation internationale du travail (OIT)**, qui préconise un congé de maternité de 14 semaines.

COUP D'ARRÊT À LA HAUSSE DU SALAIRE MINIMUM PENDANT LA PANDÉMIE DE COVID-19, AVANT UNE NOUVELLE ACCÉLÉRATION

De nombreux pays ont utilisé la pandémie comme prétexte pour ne pas augmenter le salaire minimum, de sorte que les salaires ont chuté de 50 % à 47 % du PIB par habitant-e entre 2019 et 2022. Douze pays n'ont pas de salaire minimum national. L'Inde en fait partie depuis 2020, l'instauration d'un salaire minimum national s'étant soldée par un échec. En outre, de nombreux pays n'ont pas revalorisé les salaires en fonction du PIB, le Bangladesh, le Burundi, la Géorgie, le Rwanda, l'Ouganda et le Zimbabwe ayant tous des salaires inférieurs à 10 % du PIB par habitant-e. En 2022, les salaires minimums ont commencé à augmenter fortement dans de nombreux pays, les plus performants étant le TPO et le Mozambique, et de nombreux pays de l'UE ou candidats à l'adhésion à l'UE ont augmenté leurs salaires conformément à la directive sur le « niveau de vie décent ».

COUVERTURE DES DROITS DU TRAVAIL

Comme le soulignaient les précédents rapports sur l'indice ERI, les droits du travail sont très mal appliqués dans les pays les plus pauvres. Cette situation est liée au fait que les travailleurs et travailleuses sont employé-es de manière informelle et ne bénéficient pas de contrats standard. Le chômage a augmenté dans l'ensemble des pays suivis par l'indice ERI, passant de 7 % en 2020 à 8,2 % en moyenne, avec des pics importants dans des pays comme la République du Congo, l'Afrique du Sud, le Panama et le Liban. Le pourcentage moyen de travailleurs et travailleuses précaires a légèrement diminué pendant la pandémie (de 37,3 % à 36,5 %), mais certains pays ont connu des augmentations spectaculaires : la main-d'œuvre précaire est ainsi passée de 16 % à 52 % au Lesotho. Le Tadjikistan et la Moldavie ont en revanche tous deux réduit fortement l'emploi précaire, grâce à des politiques délibérées visant à promouvoir l'emploi formel, à réglementer plus étroitement l'emploi informel, à réduire les coûts de mise en conformité liés à la formalisation des entreprises et à accroître le pouvoir de négociation des employé-es avec les employeurs. Pendant la pandémie de COVID-19, 14 millions de travailleurs et de travailleuses (surtout parmi les plus

pauvres) de l'OCDE ont en outre perdu leurs droits du travail en devenant « inactifs/inactives » au lieu d'être recensé-es comme étant au chômage.

IMPACT : DES INÉGALITÉS SALARIALES TOUJOURS EXTRÊMES, SURTOUT DANS LES PAYS À FAIBLE REVENU

Les politiques du travail et leur couverture visent à combler l'écart salarial entre les riches et les pauvres. Cela fonctionne principalement dans les pays à revenu élevé de l'OCDE, où les droits n'existent pas seulement sur le papier mais s'appliquent effectivement à la plupart des travailleurs et travailleuses. En revanche, les inégalités salariales sont extrêmement élevées (avec un coefficient de Gini supérieur à 0,8) dans sept pays à faible revenu, au premier rang desquels le Liberia, le Niger, la République centrafricaine, le Zimbabwe et la RDC, reflétant la faible application des droits des travailleurs et travailleuses et le nombre élevé de travailleurs et travailleuses précaires ou de personnes au chômage qui n'ont aucun droit.

Il est également essentiel de rappeler que la part globale du revenu national attribuée au revenu du travail (salaires, traitements et avantages sociaux des travailleurs et travailleuses) n'a cessé de diminuer depuis 1990, notamment en Europe et en Amérique du Nord. À l'inverse, les revenus du capital (dividendes, intérêts et bénéfices) ont augmenté beaucoup plus rapidement, et les revenus provenant de ces sources profitent davantage aux riches et exacerbent les inégalités.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'explosion de la pandémie de COVID-19 et les crises sanitaires, sociales et économiques qui ont suivi ont aggravé la pauvreté et les inégalités. Pour la première fois depuis des décennies, le monde a connu une forte augmentation de la pauvreté, tandis que la fortune des plus riches et les bénéfices des entreprises ont explosé. La pandémie aurait donc dû être un signal d'alarme incitant les dirigeants aux niveaux national et mondial à mettre en place des politiques de lutte contre les inégalités de manière agressive. Toutefois, comme le montre ce rapport, à quelques exceptions notables près, les gouvernements se sont honteusement inscrits dans la continuité en matière d'inégalités.

En 2022, une nouvelle crise a relégué au second plan la reprise après la pandémie. Cette crise a déclenché une forte hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie et a aggravé les problèmes de sécurité alimentaire, de budget et de dette pour de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire. Une crise de la dette se profile dans de nombreux pays du Sud et, faute d'allègement adéquat de la dette, nombre d'entre eux sont contraints à l'austérité, grevant d'autant les dépenses consacrées à la lutte contre les inégalités. Dans le même temps, les entreprises, notamment dans les secteurs de l'alimentation et de l'énergie, engrangent des bénéfices exceptionnels phénoménaux. Parallèlement, l'envolée spectaculaire de la fortune des personnes les plus riches du monde en période de pandémie de COVID-19 échappe pratiquement à toute augmentation de la fiscalité.

Les citoyen·nes du monde n'ont pas enduré la pandémie pour la voir suivie d'une ère d'austérité. Les gouvernements du monde entier, soutenus par les institutions financières internationales et les financements mondiaux, doivent mettre en œuvre des politiques qui réduiront les inégalités et protégeront les revenus des pauvres contre la récession et l'inflation.

STOPPER ET INVERSER L'EXPLOSION DES INÉGALITÉS : RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS

La priorité absolue est que les gouvernements prennent des mesures urgentes pour réduire radicalement les inégalités :

1. **Produire des plans d'action nationaux pour la réduction des inégalités.** Cela implique de tourner le dos à l'austérité pour se concentrer sur l'amélioration des revenus des personnes les plus pauvres en augmentant les dépenses consacrées à la lutte contre les inégalités, en rendant la fiscalité plus progressive, en renforçant les droits et les salaires des travailleurs et des travailleuses et en investissant beaucoup plus dans le suivi annuel des progrès réalisés en matière de réduction des inégalités et de l'impact des politiques. Ces plans devraient intégrer les composantes ci-après :

2. Politiques fiscales :

- a. Rendre l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur le revenu des personnes physiques plus progressifs en fixant des taux supérieurs pour les grandes entreprises et les personnes les plus riches.
- b. Réduire drastiquement les exonérations, les incitations et les abattements fiscaux pour les grandes entreprises et les particuliers.
- c. Soumettre les personnes les plus riches à des « impôts de solidarité » et instaurer durablement des « impôts exceptionnels » pour toutes les entreprises qui réalisent des bénéfices excessifs, en particulier en raison de la hausse actuelle des prix du pétrole et des denrées alimentaires.
- d. Veiller à ce que la TVA et la **taxe sur les produits et services (TPS)** exonèrent les produits alimentaires de base et fixer des seuils d'enregistrement élevés pour exempter les petit-es commerçant-es, afin de réduire le fardeau de telles taxes pour les personnes vivant dans la pauvreté.
- e. Instaurer des impôts sur le patrimoine (y compris celui détenu à l'étranger) pour les sociétés et les individus les plus riches.
- f. Augmenter les taux et la progressivité d'autres impôts, tels que ceux sur les plus-values, la propriété, les héritages, les transactions financières et les revenus.
- g. Veiller à ce que les multinationales paient leur juste part d'impôts en réduisant les pratiques fiscales dommageables et en renforçant les mesures de lutte contre l'évasion fiscale.
- h. Renforcer la capacité des autorités fiscales nationales à collecter les impôts et à endiguer les flux financiers illicites en mettant fin au secret grâce à un registre mondial des actifs, à un meilleur échange d'informations sur les avoirs détenus à l'étranger et à une déclaration pays par pays plus efficace des activités des entreprises.

3. Services publics :

- a. Augmenter les dépenses consacrées à l'enseignement public gratuit, en visant, dans les pays à revenu faible et intermédiaire, l'objectif fixé dans la Déclaration d'Incheon de 20 % des budgets publics, en mettant l'accent sur un enseignement secondaire de haute qualité pour les personnes les plus pauvres.
- b. Augmenter radicalement les dépenses de santé publique afin de garantir que les citoyen-nes puissent accéder à des soins de qualité et de mieux les protéger en cas de pandémies futures. Une attention particulière doit être accordée à la fourniture de soins de santé primaires complets et gratuits pour tou·tes.
- c. Adopter des programmes de protection sociale universelle qui ne se limitent pas aux pensions afin d'assurer la protection des travailleurs et travailleuses pauvres, des enfants, des personnes handicapées, des chômeurs et des chômeuses, des aidant-es non rémunéré-es et d'autres groupes vulnérables. Il s'agit également de protéger les citoyen-nes de manière beaucoup plus exhaustive contre les futures pandémies et face à la crise climatique.
- d. Supprimer les frais d'utilisation des services d'éducation et de santé afin de garantir leur gratuité au point d'utilisation, revenir sur les politiques de privatisation et rendre plus progressives les contributions aux systèmes de protection sociale contributifs afin de réduire le fardeau pesant sur les personnes pauvres.

- e. Accélérer les progrès vers la couverture universelle de l'enseignement secondaire, des soins de santé et de la protection sociale en concentrant les dépenses sur les citoyen·nes les plus pauvres et les plus marginalisé·es.

4. Droits et salaires des travailleurs et des travailleuses :

- a. Veiller à ce que les personnes aient le droit de se syndiquer, de faire grève et de négocier collectivement, que ce soit dans le cadre d'un emploi informel, formel ou non rémunéré, en introduisant et en respectant toutes les lois nécessaires pour se conformer aux conventions de l'OIT.
- b. Introduire et améliorer l'application des lois relatives aux droits des femmes en matière d'égalité de rémunération, de non-discrimination et de harcèlement sexuel.
- c. Légiférer pour inclure le viol conjugal dans les lois anti-viol dans tous les pays et pour que la qualification de viol soit fondée sur l'absence de consentement plutôt que sur une preuve de violence.
- d. Porter la durée du congé parental rémunéré, accessible à tous les genres, à au moins 18 semaines payées à 100 % du salaire antérieur, conformément aux recommandations de l'OIT visant à redistribuer le temps, les coûts et la responsabilité du travail de soins non rémunéré entre les femmes et les hommes, et des ménages à l'État.
- e. Augmenter le salaire minimum pour qu'il corresponde au PIB par habitant·e, puis procéder à des révisions annuelles pour tenir compte de l'inflation. Investir bien davantage dans les structures nationales chargées de faire respecter la législation du travail, notamment les salaires minimums et les droits des femmes.
- f. Mettre en place des systèmes pour s'assurer que le secteur informel se conforme aux exigences réglementaires minimales concernant les conditions de travail et la rémunération.
- g. Mettre en place des systèmes permettant d'intégrer progressivement les travailleurs et travailleuses informel·les et précaires (et leurs modalités de micro-assurance) dans les régimes de protection sociale.

RECOMMANDATIONS POUR LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Pour soutenir les gouvernements, la communauté internationale doit prendre cinq mesures urgentes :

1. Renforcer le suivi mondial des progrès réalisés en matière de réduction des inégalités de revenus et de richesses dans le cadre de l'objectif de développement durable (ODD) 10 et le suivi de l'instauration de politiques clés en matière de fiscalité, de dépenses et de travail conçues pour y parvenir, en fixant des objectifs concernant les mesures qui permettront à tous les pays d'atteindre des coefficients de Gini après impôts de 0,25 d'ici 2030¹⁰.
2. Donner mandat au FMI et à la Banque mondiale de veiller à ce que tous les programmes nationaux et les conseils politiques évitent l'austérité, soient axés sur la réduction des inégalités et comportent des mesures spécifiques et urgentes pour rendre les politiques en matière de fiscalité, de services publics et de travail plus efficaces à cet égard.
3. Renforcer les financements d'urgence concessionnels et sans condition fournis par les institutions financières internationales (IFI) pour aider les pays à protéger leurs populations face à la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires. Les institutions devraient faire tout leur possible pour maximiser la réaffectation des droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI émis en 2021 des pays à revenu élevé vers les pays à faible revenu, de sorte à minimiser la dette et la conditionnalité. Le FMI devrait émettre 650 milliards de dollars supplémentaires de DTS, réaffectés pour cibler les pays à revenu faible et intermédiaire afin de renforcer leur capacité à dépenser de manière progressive.
4. Accorder une réduction globale de la dette à tous les pays, y compris l'annulation de tous les paiements de la dette dus aux prêteurs publics et privés en 2023 et 2024, afin de ramener le service de la dette à un niveau bas et de garantir que ces pays disposent d'un financement

suffisant pour atteindre les ODD en matière d'universalité des soins de santé, de l'éducation et de la protection sociale.

5. Augmenter de manière significative l'aide aux pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure, en se concentrant sur le soutien des dépenses destinées à lutter contre les inégalités dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la protection sociale, notamment en créant un fonds mondial pour la protection sociale qui aide les pays à faible revenu à fournir une protection sociale pour tou·tes d'ici 2030. Ce fonds pourrait être financé par l'introduction, dans les pays à revenus élevés, d'impôts de solidarité sur la richesse, les revenus, les transactions financières et les émissions de carbone, une partie des recettes étant reversée aux pays à faibles revenus.

NOTES

- ¹ E. Berkhout, et al. (janvier 2021), *Le virus des inégalités : Réunifier un monde déchiré par le coronavirus grâce à une économie équitable, durable et juste*. Oxfam. <https://www.oxfam.org/fr/publications/le-virus-des-inegalites>
- ² L'Iran, Kiribati, Tonga et Tuvalu ont été ajoutés à la liste des pays couverts depuis 2020. Les classements mondiaux et régionaux complets figurent en annexe et sont disponibles de manière plus détaillée sur www.inequalityindex.org
- ³ Pour une discussion étayée sur les preuves que les mesures prises dans ces trois domaines influent grandement sur les inégalités, voir le rapport Indice de l'Engagement à la réduction des inégalités 2018. <https://www.oxfam.org/fr/publications/indice-de-lengagement-la-reduction-des-inegalites-2018>
- ⁴ Pour plus de détails sur la méthodologie, voir la note méthodologique de l'indice.
- ⁵ Les hausses observées à Maurice, au Maroc et à Singapour reflètent dans une large mesure une réduction de leur comportement de paradis fiscal plutôt que des changements de politique intérieure.
- ⁶ Reuters (25 mars 2022), *Ghana announces sweeping spending cuts to tackle deficit*. <https://www.reuters.com/world/africa/ghana-announces-sweeping-spending-cuts-tackle-deficit-2022-03-25/>
- ⁷ Oxfam et DFI (octobre 2022), Indice de l'Engagement à la réduction des inégalités.
- OIT (2022), Rapport mondial sur la protection sociale 2020-22 <https://www.social-protection.org/gimi/ShowWiki.action?id=629#stat>.
- ⁸ J. Walker, et al. (octobre 2022), *Indice de l'engagement à la réduction des inégalités 2022*. Oxfam et DFI. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/the-commitment-to-reducing-inequality-index-2022-621419/>
- ⁹ La définition de l'Organisation internationale du travail (OIT) de l'« emploi précaire » est utilisée comme indicateur des travailleurs et travailleuses non couvert-es par les droits du travail. Cette définition se rapporte généralement aux « travailleurs familiaux et travailleuses familiales » et aux « personnes travaillant pour leur propre compte » (selon la Classification internationale d'après la situation dans la profession (CISP)), y compris les travailleurs et travailleuses informel-les et non contractuel-les. Pour de plus amples informations, voir la note méthodologique. Il s'agit du meilleur ensemble de données transnationales sur les travailleurs et travailleuses qui ne bénéficient pas de droits en matière d'emploi.
- ¹⁰ Comme l'ont fait les Nations Unies dans leur rapport d'étape sur les ODD - voir https://unstats.un.org/sdgs/report/2022/Progress_Chart_Technical_Note_2022.pdf, pages 33-35.

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été rédigé par Jo Walker et Matthew Martin de Development Finance International (DFI), et Emma Seery, Nabil Abdo, Anthony Kamande et Max Lawson d'Oxfam, avec la contribution de Chiara Putaturo.

Chez DFI, Matthew Martin a dirigé l'équipe de compilation des données sur le travail et la rédaction du chapitre sur la fiscalité. Jo Walker était cheffe de projet de l'indice ERI et auteur du chapitre sur le travail. David Waddock a conçu et déployé la base de données globale et a dirigé l'équipe de compilation des données sur la fiscalité. Maria Holloway a dirigé l'équipe de compilation des données sur les services publics. Chez Oxfam, Anthony Kamande était le commanditaire ; il a coordonné le travail d'Oxfam et a apporté son soutien aux recherches. Nabil Abdo a rédigé le chapitre sur la COVID-19 et les institutions internationales. Chiara Putaturo, Susana Rodriguez et Martin-Brehm Christensen ont compilé les données sur les pratiques fiscales dommageables. Anthony Kamande et Jonas Gielfeldt ont participé à la vérification de la base de données. Nguyen Quang Thai a apporté son soutien aux recherches. Alvic Padilla, anciennement de Christian Aid aux Philippines, a apporté d'excellentes contributions.

Anthony Kamande, Charlotte Friar, David Waddock, Diana Kallas, Didier Jacobs, Gerald Byarugaba, Grazielle Custódio, Helen Bunting, Ivan Nikolic, Jo Walker, Jonas Gielfeldt, Kwesi Obeng, Lusungu Kacheche, Maria Holloway, Matthew Martin, Max Lawson, Nabil Abdo, Nadia Daar, Romao Xavier et Ruud Huurman ont joué un rôle majeur dans la supervision du projet et l'amélioration de la méthodologie de l'indice ERI. De nombreux affiliés et bureaux pays d'Oxfam et des expert-es sectoriel-les de haut niveau au sein d'Oxfam ont apporté leur précieuse contribution pour améliorer la qualité des données grâce à des sources de données plus récentes, ainsi que pour clarifier les tendances politiques nationales.

Giulio Caperna, Oscar Smallembroek, Matija Kovacic et Eleni Papadimitriou du Centre de compétence sur les indicateurs composites et les tableaux de bord, du Centre de recherche commun de la Commission européenne, nous ont fourni d'excellents conseils sur l'indice et sur l'évaluation de la robustesse disponible dans une [annexe distincte](#).

Enfin, Development Finance International et Oxfam sont extrêmement reconnaissants envers l'Open Society Foundation et les affiliés d'Oxfam pour le financement des travaux ayant permis de produire l'indice de l'engagement à la réduction des inégalités.

Pour de plus amples informations sur l'indice de l'engagement à la réduction des inégalités et sur vos moyens d'action pour lutter contre les inégalités dans le monde ou pour consulter les données et la méthodologie utilisées pour rapport, rendez-vous sur www.inequalityindex.org

Pour de plus amples informations sur les problématiques évoquées dans ce rapport ou pour nous envoyer vos commentaires sur le rapport, veuillez envoyer un email à mmatthew.martin@dri.org.uk et max.lawson@oxfam.org

© Development Finance International et Oxfam International octobre 2022

Ce document est soumis aux droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Envoyez un email à policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour DFI et Oxfam International sous

l'ISBN 978-1-78748-960-8 en octobre 2022.

DOI : 110.21201/2022.9325

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

Traduit et relu de l'anglais par eXceLingua (Pierre Le Grand ; Jérôme Richard) et Barbara Scottu

PHOTO DE COUVERTURE : des gratte-ciel au bord de mer à Colombo, au Sri Lanka. Au cours des dix dernières années, les inégalités économiques ont augmenté au Sri Lanka. Aujourd'hui plongé dans la tourmente politique et économique, le pays a perdu 17 places dans l'indice de cette année. Pendant la pandémie, le Sri Lanka a réduit les impôts sur les personnes et les entreprises les plus riches. Photo de Nazly Ahmed sur Flickr. Sous licence CC BY-NC-SA 2.0.

DEVELOPMENT FINANCE INTERNATIONAL

Development Finance International est une organisation à but non lucratif de promotion, de conseil et de recherche en matière de renforcement des capacités, qui travaille avec plus de 50 gouvernements et organisations internationales et organisations de la société civile dans le monde pour contribuer à la lutte contre la pauvreté et les inégalités grâce au financement du développement. Pour plus d'informations, consultez www.development-finance.org et www.governmentspendingwatch.org

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 21 organisations qui travaillent avec leurs partenaires et alliés pour aider des millions de personnes à travers le monde. Ensemble, nous combattons les inégalités pour mettre fin à la pauvreté et aux injustices, aujourd'hui et sur le long terme, pour un futur à égalité. Veuillez contacter l'une des organisations pour toute information complémentaire ou consultez www.oxfam.org

